

FORMULAIRE DE DECLARATION DE PERTES DESTINE AUX ELEVEURS



Le CNIEL a mis en place un fond d'intervention d'urgence dans l'attente de l'indemnisation promise par les pouvoirs publics. La FNPL se coordonne avec vos Fédérations Départementales pour récupérer les éléments qui vous permettront d'en bénéficier.

L'avance de trésorerie sera indexée sur le prix de base avant une régularisation qui tiendra compte de la composition matière référente auprès de votre laiterie. Il s'ajoutera à cette avance des coups forfaitaires de stockage.

Identification (nom/prénom ou nom de la société) :

Adresse postale :

Numéro de SIRET :

N° Identifiant CNIEL :

Nom de l'entreprise de collecte :

Dernier prix de base connu (€/1.000 litres) :

Nom de la compagnie d'assurance :

N° de contrat :

Démarche engagée avec votre assurance :

oui

non

DECLARATION DE PERTES EN LITRES DE LAIT JETE / DETRUIT (en litres)	
27 Septembre :	7 Octobre :
28 Septembre :	8 Octobre :
29 Septembre :	9 Octobre :
30 Septembre :	10 Octobre :
1 Octobre :	11 Octobre :
2 Octobre :	12 Octobre :
3 Octobre :	13 Octobre :
4 Octobre :	14 Octobre :
5 Octobre :	15 Octobre :
6 Octobre :	16 Octobre :

AUTRE PERTES DIRECTES¹

NATURE DU SINISTRE	MONTANT

Coordonnées bancaires

Titulaire du compte :

IBAN :

Je déclare, sur l'honneur de l'exactitude des informations portées à votre connaissance

Signature

¹ Tableau utilisable notamment pour les vendeurs directs (pour les produits finis)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par La FNPL (Fédération Nationale des Producteurs de Lait) ; 42 rue de Châteaudun – 75009 Paris pour la mise en place du fond d'intervention d'urgence du Cniel. La base légale du traitement est votre consentement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Le Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière. Les données sont conservées pendant 5 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. (Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ; Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données ; Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données) Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : dpo@fnpl.fr